

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal

27 mars 2013

N°2013-3-1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 21 JANVIER 2013

Le compte rendu de la séance du 21 janvier 2013 est adopté à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - EXAMEN

Il est procédé à l'exposé des résultats 2012 des budgets communaux :

- **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**
 - section de fonctionnement : excédent de 36 099,74 €uros
 - section d'investissement : déficit de 45 872,41 €uros
 - solde des restes à réaliser : + 3 800 €uros
 - D'où un résultat 2012 : déficit de 5 972,67 €uros.
- **BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**
 - section de fonctionnement : excédent de 15 545,93 €uros
 - D'où un résultat 2012 : excédent de 15 545,93 €uros.
- **BUDGET PRINCIPAL**
 - section de fonctionnement : excédent de 522 788,41 €uros
 - section d'investissement : déficit de 7 396,44 €uros
 - solde des restes à réaliser : - 157 900 €uros
 - D'où un résultat 2012 : excédent de 357 491,97 €uros.

N°2013-3-2 CONVENTION DE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT AVEC LE CAUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mission d'accompagnement avec le CAUE – mise en valeur des espaces publics du centre bourg. Coût de cette intervention : 2 900 € (non assujettis à la TVA).

N°2013-3-3 SURVEILLANCE DES LEGIONELLES

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été décidé de mettre en place le contrôle de recherche des légionelles pour les installations des douches aux vestiaires de l'ensemble sports et loisirs ainsi qu'au stade du Tremblant. Le coût, pour 2013, s'élèvera à 200,52 € HT par installation. Accord unanime de l'assemblée.

REFORME RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire et Madame Christine FUMERO (Présidente du SIVU Scolaire Cazerès – Le Vignau – Lussagnet) informent sur la réforme des rythmes scolaires, applicable dès la rentrée de septembre 2013, une demande de dérogation, pour un passage en septembre 2014, étant possible.

La commune de Le Vignau s'étant positionnée pour une application dès la rentrée 2013, le nécessaire maintien d'une cohérence sur regroupement pédagogique Cazerès – Le Vignau – Lussagnet, appelle le passage à la semaine de 4,5 jours dès la rentrée scolaire de septembre 2013, sur les deux écoles (Cazères et Le Vignau).

Il y aura donc classe les mercredis matins, et 3 heures par semaine devront être consacrées à des « Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ». Ces TAP seront de la compétence du SIVU scolaire, qui devra, notamment :

- trouver les intervenants qualifiés (3 personnes pour l'école de Le Vignau / 3 personnes en plus des ATSEM pour l'école de Cazères), ces intervenants pourront officier dans les 2 écoles (les TAP n'ayant pas lieu en même temps),
- faire en sorte que les locaux soient adaptés aux animations proposées,
- financer ces activités (intervenants, matériels et aménagements divers, personnels...).

L'Etat participera à hauteur de 50 € par enfant et pour l'année scolaire, cette participation est très loin de couvrir les dépenses que cette réforme occasionnera.

- **N° 2013-3-4 FETES PATRONALES - Surveillance**

Accord unanime pour accepter le devis de la société ARES Sécurité Gardiennage Protection : 2 agents de sécurité, pendant 2 nuits de 23 h à 5 h, pour un montant total de 634,74 € TTC.

- Vide grenier du 24 mars 2013. Madame Rolande BESSEDE, vice présidente de la commission animation - culture, fait le point sur cette manifestation. 45 exposants étaient présents, total des inscriptions : 485,50 €.
- Manifestation « Chantons sous les Pins ». un concert est prévu à Larrivière, vendredi 29 mars.
- Fêtes patronales 2013. Les problèmes d'organisation, le manque de bénévoles et d'implication des associations communales sont évoqués.
- Liaison Bordeaux – Pau. Monsieur le Maire fait part de l'arrêté en date du 19 mars 2013, pris par le Président du Conseil Général des Landes, portant règlementation permanente de la circulation des véhicules de transport de marchandises sur les routes départementales liant Bordeaux et Pau. L'itinéraire de substitution recommandé est composé de l'A65, entre l'échangeur n°2 dit de Captieux et l'échangeur n°8 dit de Garlin.
- TIGF. Les mesures géophysiques 3D sont prévues pour cet été, sur la commune.
- Assainissement. Versement par la SAUR des acomptes relatifs à la surtaxe – 3^{ème} acompte 2012 : 8 474,17 € ; 1^{er} acompte 2013 : 11 365,68 €.
- SIMAL – Syndicat Intercommunal du Moyen Adour Landais. A compter du 1^{er} janvier 2014, ce syndicat gèrera, en plus de l'Adour, quelques uns de ses affluents. Il sera donc étendu à 22 communes supplémentaires. En 2014, la cotisation sera augmentée de 172,92 €.
- Local ACCA – chambre froide. Remplacement du compresseur. Coût : 1 323,67 € TTC.
- Cyclotourisme. Monsieur le Maire informe de la mise en place par le Département d'un balisage des circuits cyclotouristiques. Cela se matérialisera, sur la commune de Cazères, par la pose de trois panneaux fléchés.
- Fédération départementale des chasseurs des Landes. Information sur des opérations de comptages nocturnes de cervidés.
- GAMA – Extension du site d'extraction de Luzan. A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable, assorti de recommandations.
- Banques alimentaires d'Aquitaine. Monsieur le Maire informe sur une opération destinée à collecter des boîtes de conserves.
- Le rapport « l'Aquitaine face aux risques naturels : mieux connaître et prévenir pour ne pas subir » est consultable en mairie.
- Remerciements adressés par la famille de Monsieur Yves DEPART.
- Le revêtement de la partie de l'avenue du Comte de Dampierre détériorée lors des travaux d'assainissement est réalisé.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 30.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 30 mars 2013.

Le Maire,
Francis DESBLANCS